

FRANÇAIS.

Impression, etc.....	\$2,040 00
Papier.....	959 00
Reliure : 1,000 volumes.....	700 00
Rapport et traduction.....	2,500 00
	\$6,199 00

M. *MacFarlane*, du Comité Permanent des Ordres Permanents, présente à la Chambre le sixième Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :—

Votre Comité a examiné et trouvé suffisants les avis donnés quant aux Pétitions suivantes, savoir :—Du Conseil de Ville de la Ville de *Belleville*, demandant qu'il lui soit permis de prélever des droits de havre à l'embouchure de la Rivière *Moira*, et de la Compagnie du chemin de fer Central du *Canada*, demandant que la durée de sa Charte soit prolongée.

M. *Fortin*, du Comité Spécial des Pêcheries maritimes et fluviales, de Navigation Océanique et Intérieure, et de l'Inspection du poisson, présente à la Chambre le premier Rapport du dit Comité, lequel est lu comme suit :

Votre Comité prend la liberté de recommander que des Ecoles de Navigation soient établies aux principaux ports de mer de la Puissance, en rapport avec les Bureaux d'Examineurs que l'on se propose d'établir pour l'examen des maîtres et seconds de navire.

L'Honorable Sir *George E. Cartier*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, présente, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 24 Février 1870, demandant un Etat détaillé indiquant tous les frais et charges se rattachant au Bureau des Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial, et aux frais de voyage de ceux-ci en rapport avec le dit Chemin, depuis la date de leur nomination à venir jusqu'à présent. (*Documents de la Session, No. 13.*)

Aussi, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 28 Février 1870, demandant un Etat constatant le nom des Entrepreneurs du Chemin de Fer Intercolonial qui ont abandonné leurs Contrats, ainsi que les noms de leurs cautions; la longueur du chemin, la nature et la description de l'ouvrage à faire, avec le prix convenu sur chaque Contrat ainsi abandonné; l'ouvrage par eux fait respectivement, et le montant payé à chacun d'eux; les Contrats repris par les Commissaires et le montant à eux payé par les cautions pour se faire libérer de leurs cautionnements, et par quelles cautions; si quelques ouvrages ainsi repris par les Commissaires ont été donnés à faire de nouveau, et quand? A qui? Pour quels prix? Quelles sont les cautions, leurs résidences et occupations? (*Documents de la Session, No. 13.*)

L'Honorable Sir *George E. Cartier* met devant la Chambre le rapport des Commissaires du Chemin de Fer Intercolonial. (*Documents de la Session, No. 13.*)

L'Honorable Sir *John A. Macdonald*, l'un des Membres de l'Honorable Conseil Privé, présente, conformément aux Adresses à Son Excellence le Gouverneur-Général, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 3 Mars 1870, demandant un Etat de la Dette Publique de la ci-devant Province du *Canada*, en tant qu'elle a été fixée et réglée entre les trois Gouvernements intéressés, et un Etat des items non encore réglés. (*Documents de la Session, No. 36.*)

Aussi, la réponse à une Adresse de la Chambre des Communes, datée le 9 Mars 1870, demandant copie de toute Correspondance avec le Gouvernement Américain, au sujet des déprédations commises par des Pêcheurs Américains dans les Eaux Canadiennes.